



LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**CCP ASSISTANT·ES D'ÉDUCATION
& ACCOMPAGNANT·ES DES ÉLÈVES**

CHANGER L'ÉCOLE, CHANGEONS LA SOCIÉTÉ

► **CONDITIONS DE TRAVAIL**

- Diminuer les effectifs par classe et obtenir des postes pérennes ;
- Réduire le temps de travail, sans perte de salaire, et une vraie médecine du travail.

► **SALAIRES ET PRÉCARITÉ**

- Dégeler le point d'indice et obtenir 400 € net indiciaires d'augmentation immédiate ;
- Gagner la retraite à 60 ans et titulariser les contractuel·les.

► **SENS DU MÉTIER**

- Défendre notre liberté pédagogique et l'abrogation des réformes de tri social ;
- Du temps de concertation et de formation dans le temps de service et une réduction de ce temps de service.

► **PROJET D'ÉCOLE**

- Une École de l'émancipation, qui protège élèves et personnels ;
- La gratuité réelle de l'École et de nouveaux droits pour toutes et tous.

“ Refusons les politiques néolibérales et le fatalisme pour défendre l'École publique. ”

La CGT Éduc'action syndique tous les personnels de l'Éducation nationale : un syndicat interprofessionnel, féministe, de masse et de lutte de classe. Face à l'austérité et au fatalisme, nous portons quatre axes de lutte pour changer l'École et la société.

POURQUOI VOTER CGT ÉDUC'ACTION :

- Un syndicat indépendant, qui ne signe jamais les reculs et négocie sans compromission ;
- Présent dans toutes les instances (CSA et ses déclinaisons, CAP, CCP, F3SCT...) pour défendre chaque agent·e, syndiqué·e ou non ;
- Un syndicat de terrain, ancré dans les écoles, les établissements et les services, à l'écoute des personnels ;
- Une expertise reconnue pour vous informer, vous accompagner et vous défendre individuellement ;
- Un syndical de lutte pour construire les victoires collectives.



**DU 03 AU 10
Décembre**

#jevotecgteduc2026

► SALAIRES :

La CGT Éduc'action se bat pour obtenir pour les AEd et les AESH :

- un statut de fonctionnaire catégorie B ;
- une augmentation de salaire de 400 € pour toutes et tous ;
- une prise en charge des frais de transports avec prise en compte de l'inflation et des prix de l'essence ;
- une vraie formation initiale avant prise de poste et continue ;
- la titularisation sans condition de concours ni nationalité ;
- la mise en place immédiate de la subrogation.

► AEd :

- Une grille de salaires nationale pour les AEd avec changement d'échelon automatique et non en fonction de l'évaluation ;
- Un temps plein pour 32h semaine / 20h semaine pour les AEd suivant une formation ;
- Un système de mutation géré par les services académiques permettant la mobilité des AEd ;
 - En internat : la prise en compte de toutes les heures de nuit et gratuité des repas du soir ;
 - Des embauches supplémentaires.

► AESH :

- l'arrêt des PIAL et de l'expérimentation PAS ;
- une grille de salaire systématiquement réévaluée dans le respect des écarts d'indice entre les échelons ;
- l'affectation sur deux établissements/écoles maximum et pas plus de 2 élèves accompagné·es ;
- un temps plein et un salaire temps plein pour 24h d'accompagnement élève ;
- le respect strict du cadre des missions (circulaire 2017) et le cadre de gestion (2019).

“

*Contre l'austérité et la casse
des services publics*

”



Du 3 au 10 décembre 2026, avec les élu·es CGT, faites entendre votre voix !